

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Retraite annuelle des élèves du Collège de Ste-Anne et ordinations pas. Son Eminence le Cardinal-archevêque de Québec.—L'œuvre de la colonisation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa.—Les missions sur les côtes du Labrador.

Causerie agricole : Doit-on romplacer complètement le fumier de ferme par les engrais du commerce ?

Sujets divers : Cause d'insuccès dans la culture d'une terre—Plantes auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement.

Choses et autres : Emballage des fruits pour le marché.—Crevasse et pustules qui se forment au pis et sur les trayons des vaches.

Recettes : Moyen de rendre l'écriture visible lorsqu'elle est décolorée par le temps.—Conservation des sirops.

REVUE DE LA SEMAINE

Retraite et ordinations au Collège de Ste-Anne.—La retraite annuelle des élèves du Collège de Ste-Anne, commencée mercredi, le 12 septembre, finissait dimanche. Les exercices de cette retraite ont été dirigés par le révérend Père Chs Debongnie, recteur des Pères Rédemptoristes et curé de la paroisse de Ste-Anne de Beaupré. Ce savant prédicateur a répandu dans le cœur de ses jeunes auditeurs une abondante semence de grâces et de bénédictions qu'ils sauront, nous l'espérons, faire fructifier pendant tout le cours de leurs études et même au-delà; ils n'oublieront pas de sitôt les enseignements si clairs et les précieuses recommandations qui leur ont été donnés avec tant de zèle et de charité: ils resteront, à n'en pas douter, gravés dans leurs cœurs comme précieux souvenir et comme une exhortation constante à la vertu.

Les élèves du Collège ont eu le précieux bonheur de voir Son Eminence le cardinal Taschereau présider à la clôture de leur retraite. La veille au soir Son Eminence conférait

la confirmation à vingt-trois nouveaux élèves de cette institution.

A la messe de clôture de la retraite, Son Eminence le cardinal-archevêque a conféré les ordres mineurs aux messieurs dont les noms suivent: Etienne-Cléophas Cloutier, Ls-Magloire P.-Destroismaisons, Denis Garon, Joseph-Honoré Hudon, Omer-Arsène Hudon, Olivier-Bruno Leduc, J.-E. Salluste Richard et Cléophas Simard, tous de l'archidiocèse de Québec.

Son Eminence était présent à la messe de l'église paroissiale, assisté au trône par Monseigneur Poiré et le directeur du Collège M. l'abbé Chs Collet. Son Eminence fit une remarquable instruction sur les indulgences. Un chœur nombreux d'élèves du Collège était à l'orgue touché par M. l'abbé Emile Dionne. Le soir il y eût à la chapelle du Collège bénédiction solennelle du Saint-Sacrement par Son Eminence et chant du *Te Deum*.

L'Œuvre de la Colonisation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa.—Les recettes totales pour l'Œuvre de la Colonisation fournies par les diverses paroisses des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa depuis l'établissement des sociétés de colonisation de Montréal en 1880, et d'Ottawa, en 1882, ont été comme suit:

Archidiocèse de Montréal: \$27,539.82, dont \$11,552.24 sont le résultat des prédications des RR. PP. Raynel et Resther, S. J., et des quêtes paroissiales de 1880 à 1887, et \$15,987.58, recueillies par le P. Nolin, S. J., en 1886 et 1887.

Archidiocèse d'Ottawa: 4,265.80, dont \$2,357 proviennent des opérations de la société de 1882 à 1887, et \$1,908.80 des cercles locaux établis par le Père Nolin en 1887.

La somme totale pour Montréal et Ottawa est donc de \$31,805.62, dont \$13,909.24 sont le produit des sociétés antérieurement à l'établissement des cercles locaux par le P. Nolin, et \$17,986.38, fournis par ces derniers cercles locaux en 1886 et 1887.

Le P. Nolin, du 26 février 1886 au 31 décembre 1887, a établi la société dans 83 paroisses de l'archidiocèse de

Montréal et dans 15 de l'archidiocèse d'Ottawa, soit en tout dans 98 paroisses.

Au 1er janvier dernier, il lui restait encore à organiser la société dans 73 paroisses de l'archidiocèse de Montréal, et 37 dans l'archidiocèse d'Ottawa, soit, en tout, 110 paroisses qu'il n'a pas encore eu le temps de visiter, vu qu'il ne peut voir qu'une paroisse par dimanche, en moyenne, soit une cinquantaine de paroisses par année, tout en revoyant pendant la semaine les paroisses qu'il a visitées le dimanche les années précédentes.

Il a, dans le même temps, organisé des cercles locaux dans 217 maisons d'éducation et écoles de l'archidiocèse de Montréal, et dans 19 de l'archidiocèse d'Ottawa, soit, en tout, 236 cercles d'élèves.

Le nombre des cercles locaux, tant dans les paroisses que dans les maisons d'éducation de ces paroisses, était donc de 344 au 1er janvier 1888; chacun de ces cercles a son directeur et son zéléteur général, que le prédicateur diocésain visite chaque année, et avec lesquels il échange des correspondances régulières.

Le nombre des zéléteurs et zélétrices de ces cercles a été de 13,331 en 1886, et de 17,533 en 1887, soit pour les deux ans de 30,864, lesquels ont recueilli \$17,896.38.

Plus de 10,000 de ces zéléteurs et zélétrices ont réussi à remplir complètement leurs listes de dizaine et ont reçu leurs "Souvenirs," savoir la MÉDAILLE DE COLONISATION, la première année, et un CHAPELET DES CROISIERS, la deuxième.

Un grand nombre de Missions commencées depuis quelques années ont reçu des secours efficaces, et un bon nombre de Missions nouvelles ont été ouvertes.

Le gouvernement de Québec a été fidèle à couvrir le tiers des souscriptions, selon ses promesses, et il a gracieusement accordé des octrois additionnels considérables pour la construction de nouveaux chemins.

L'Œuvre de la Colonisation est donc prospère, grâce à ces admirables Sociétés de Colonisation; grâce à l'efficace encouragement à elles données par Nos Seigneurs les Archevêques de Montréal et d'Ottawa; grâce au zèle déployé par les Directeurs des Conseils d'administration, par MM. les Curés, par les Directeurs et Directrices des Maisons d'éducation, par les Zéléteurs Généraux, et par les Zéléteurs et Zélétrices; grâce, enfin, et, je dirais, surtout, à l'excellent curé de Saint Jérôme à qui est due l'idée première et la constitution de ces sociétés de colonisation.

J. B. NOLIN, S. J.

Les missions sur les côtes du Labrador.—S'il est une œuvre qui se recommande d'une manière toute particulière à l'attention des âmes charitables, c'est bien celle des missions lointaines et si difficiles des côtes du Labrador confiées au zèle si héroïque de Monseigneur F. X. Bossé, préfet apostolique de cette contrée si souvent visitée par des épreuves de toutes sortes. C'est pourquoi nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les relations suivantes que nous empruntons aux journaux de Québec :

La pêche au loup-marin a été médiocre partout, cette année : sauf à l'Est de Terrebonne et au Nord du Détroit de Belle-Ile. Des 20 goélettes de la Pointe aux Esquimaux, la moitié seulement ont pu payer leurs dépenses de voyage; il fallait une capture d'au moins 120, et 9 n'en ont pas même pris 50. Sur 5 goélettes de Nataskouan, 2 ont fait un voyage fructueux, les autres n'ont rien du tout. Dans

la partie Est, les glaces ont tenu la Côte bloquée jusqu'au 20 juin; alors la saison du loup-marin était passée. L'huile sera donc en petite quantité sur le marché; cependant elle n'est cotée que 25 cents le gallon impérial; tandis qu'il y a 4 ans à peine, elle atteignait 65 cents.

La pêche à la morue a été inégale. En juillet, il y a eu bon rendement pendant deux semaines, puis presque rien. De la Rivière Pentecôte à la Pointe aux Esquimaux, on espérait avoir quelque chance en septembre.

La pêche au hareng d'automne est la dernière ressource pour la partie Est.

A Nataskouan, la misère est grande. Aussi une dizaine de familles en sont-elles parties cet été pour travailler à Québec, ou aller s'établir à la Beauce. A Gouanis et à la Pointe aux Esquimaux, une douzaine de familles vont être forcées de s'expatrier aussi. On se rappelle le blâme infligé au gouvernement en 1886, pour avoir aidé une quarantaine de familles nécessiteuses à aller se fixer sur des terres dans la Beauce. On disait alors que des pêcheurs ne deviendraient jamais des cultivateurs. Cet été, Son Eminence a visité la colonie acadienne de la Beauce, et a questionné ces pauvres gens sur leur sort. La réponse a été des plus satisfaisantes : non-seulement ils ont pu vivre, mais même ils ne voudraient pas pour tout au monde retourner à la Côte Nord. Chacun a pu déjà mettre en culture quelques arpents de bonne terre. Et à côté d'eux il y a place pour plusieurs autres. Mais il faudrait que le gouvernement d'Ottawa et de Québec aidassent encore pour le transport du Labrador à la Beauce. C'est une acquisition préférable aux immigrants européens.

Mgr Bossé a commencé ce printemps un grand jardin pour y essayer légumes, fleurs et arbres fruitiers. Vu le printemps tardif, et la nécessité de tout avoir de Québec, il n'a pu semer et planter que les 3 et 4 juin. La végétation a été rapide toutefois. Au 15 août, les patates étaient à leur grosseur; blé-d'inde, fèves, concombres et citrouilles donneront peu, au moins cette année; mais navets, céleri, oignons, persil, cerfeuil, cresson, et les fleurs telles que dahlias, rosiers, mignonnettes, géraniums sont de toute beauté. Une plantation de splendides fraises dues à l'obligeance du curé de Sainte Famille, I. O., a donné des fruits surprenants; on a mesuré une fraise d'un pouce et demie en longueur et de trois pouces et demie en circonférence. Plusieurs autres en approchaient, et il en a été envoyé un flacon à Son Eminence. Quant aux arbres et arbustes venant d'amis tels que l'habile pépiniériste Auguste Dupuis, le curé de Saint Eugène, le curé de Sainte Famille, quoiqu'on n'ait pu les planter qu'au 1er juin, en peu de temps ils ont pris racine et se sont couverts de feuilles. Même quelques gadeliers ont donné du fruit. Avec de bons soins cet automne et le printemps prochain, le résultat sera des plus satisfaisants, surprenant même. Quelques pieds de tabac sont aussi venus parfaitement; et au 15 août, les feuilles mesuraient plus de 18 pouces de longueur, et les fleurs étaient prêtes à éclore. Ce beau résultat a surpris les gens : ils ne cessent d'admirer. Puissent-ils imiter maintenant!

Malgré la misère qui ravage sa Préfecture et rend bien pénible sa position et celle de ses Missionnaires, Mgr Bossé a continué de tout faire progresser. L'École d'Industrie et Maison de Réforme que le gouvernement a établi l'automne dernier dans le Couvent de la Pointe aux Esquimaux, va atteindre sous peu le nombre de 20 internes, nombre suffisant pour le moment.

Les grandes dépenses de construction, d'équipement et d'entretien n'ont pu être rencontrées par collectes à domi-

cile ni par bazars. Les visiteurs sont tout surpris de voir ces appartements propres, parfaitement aérées, de grandeur suffisante pour ces internes.

Aussi est-il beau de voir ces *Industrielles* occupées sans cesse, hors les heures de classe, aux travaux de cuisine, lavage, couture, tricot et jardinage. Leur tenue modeste, leurs manières polies, leur langage correct, au bout de quelques mois, prouvent quels soins maternels ont été pris d'elles.

En outre il y a quelques pensionnaires. Puis les 125 élèves externes qui suivent les classes des Sœurs. Quelle somme de travail et de bien !

A force de sacrifices, Mgr Bossé a pu donner un joli aspect au couvent. La chapelle est vraiment coquette ; on y admire un beau tabernacle, don de l'architecte David Ouellet, un mélodion dû à la générosité de dame P. Landry, de St-Roch de Québec, un calice offert par Son Eminence. Il y a le nécessaire en vases sacrés, linge et ornements. Dans la cave, un puits fournit une eau excellente en toute saison. L'aile des classes, de 45 x 22, s'appelle *Aile St-François-Xavier*, en honneur du patron de Mgr Bossé. Sur le toit est une jolie statue de ce saint donné par le Révd F. X. Plamondon, un des premiers missionnaires du Labrador. Sur le toit du couvent est la statue de St Joseph le patron de tout l'établissement. A côté, est un fournil où se font les lavages. On y trouve un bon puits, une grande cheminée avec l'antique *crémaillère* est un four en brique. Cet automne, il faudrait une pompe pour monter l'eau aux mansardes du couvent, une autre sur le puits du fournil, du zinc pour le dessus de tous les lormiers—une petite étable pour la vache et les poules des Sœurs.

Nécessaire aussi d'avoir une cour et un grand jardin pour légumes de toute sorte (il n'y a qu'un petit jardin potager). Adjoignant le Couvent est un joli champ qu'une centaine de piastres nous assurerait. On y planterait aussitôt tous nos arbres canadiens. Une petite bibliothèque à l'usage des Sœurs et de leurs internes serait aussi un bienfait signalé. Que d'argent dépensé peu utilement ou pour se procurer de frivoles et passagères jouissances et qui fructifierait ici au centuple !

Pour accommoder cette petite famille à l'église, il faudra aussi faire une galerie à leur usage et y mettre des bancs.

Le Bureau d'Examineurs établi l'automne dernier à la Pointe aux Esquimaux, a accordé cet été un diplôme d'école élémentaire à une de nos jeunes institutrices, qui enseigne depuis 5 ans. Grand encouragement pour les autres !

Pas un seul médecin dans les 200 lieues de côtes de la Préfecture du Labrador. Chaque automne, un charitable prêtre du Séminaire parcourt les pharmacies de Québec et y collecte différents remèdes, qui entre les mains de nos Sœurs de Charité, soulagent bien des souffrances. On leur demande de ces remèdes de 50, de 100 lieues même.

Cet été, Mgr Bossé a visité en goëlette et en canot les 130 lieues de la partie Est de sa préfecture. Parti le 24 mai, il a confirmé et donné tous les exercices de la visite pastorale entr'autres endroits à *Nataskouan*—puis aux sauvages de *Maskouaro*—à *Geihsemani d'Ollumen* (et Romaine) où se construit une chapelle—à *Sainte-Anne de la Tête à Baleine Ouest* où est campé un détachement de l'armée de Salut—à *St-Joseph de Tobagen* (ou Tabatière) où s'achèvent une belle sacristie et un joli presbytère, et où il fut béni une cloche étrennée à un cinquantième de mariage—à *St-Augustin*, vrai labyrinthe d'îles, de *passes* et de *riogolets*—au *Sacré Cœur de Jésus de Bonne Espé-*

rance où l'anglais seul est parlé—enfin à *l'Anse des Dunes*, bien gardée par un autre détachement de l'Armée du Salut, et où se prépare la construction d'une jolie chapelle. Pendant 5 jours le préfet Apostolique dût se frayer un chemin en petit canot à travers les glaces amoncelées, avec autant tant de misère et de danger. Partout alors la disette la plus grande. Ce ne fut qu'au 20 juin que les goëlettes de Québec purent ravitailler ces endroits. La chair du loup-marin était d'un usage journalier pour le Préfet Apostolique comme pour les autres. C'est un mets passable, sauf le goût d'huile et la couleur noire : la meilleure recette alors, c'est de ne pas penser à ce qu'on mange. Mgr Bossé fut de retour chez lui le trois juillet, ayant confirmé 93 personnes.

Il est bien regrettable qu'on n'ait pas donné suite à une belle pensée inspirée l'an dernier à quelques braves cœurs de St-Roch de Québec : s'unir une vingtaine d'amis pour fournir les provisions de bouche d'un missionnaire labradorien. Ces pauvres prêtres entourés de misères de toute sorte, manquent souvent du strict nécessaire. En outre, il leur en coûte bien cher pour se le procurer. Pour réussir dans la mise à exécution de cette belle pensée, il faut un zélateur énergique se mettant à la tête..... et le succès est certain.

Voici sans retard le temps où cela devrait se faire.

Mgr Bossé doit quitter Québec au 1er octobre. Ces jours-ci, le missionnaire de Nataskouan part en goëlette pour sa lointaine mission, voyage d'au moins 20 jours—puis bientôt après, les missionnaires du Saut-au-Cochon, de la Rivière Pentecôte, de Magpie et du Blanc Sablon. Entourons-les de nos sympathies, de nos vœux, de nos secours. Leur courage apostolique nous fait honneur ; ce sont des nôtres—they travaillent chez nous, ils se dépensent et se sacrifient pour nos frères.

CAUSERIE AGRICOLE

PEUT-ON REMPLACER COMPLÈTEMENT LE FUMIER DE FERME PAR LES ENGRAIS DU COMMERCE ?

Cette question a été agitée par un grand nombre d'agronomes dans beaucoup de contrées sans avoir jamais été résolue dans un sens ni dans l'autre.

Pour résoudre les questions agricoles, il faut tenir compte des conditions locales de culture et de climat. Celle qui nous occupe est une des questions fondamentales de l'agriculture ; elle contient un de ses problèmes les plus remarquables, et sa solution exige beaucoup de connaissances et de circonscription dans l'appréciation des renseignements fournis dans la pratique ; encore ne pourra-t-on y arriver qu'approximativement.

La valeur et l'action du fumier de ferme reposent sur deux faits.

D'abord, il contient dans une proportion convenable tous les éléments nécessaires à la végétation des plantes ; en second lieu, il éprouve dans le sol une décomposition lente qui a pour résultat d'en accroître la chaleur et d'en augmenter l'humus. Tout cultivateur sait que l'humus est un des éléments les plus importants, dont les principales propriétés sont de diviser le sol et d'en régulariser la température. C'est une source constante de combinaisons azotées assimilables ; et sa décomposition lente et successive fournit continuellement de l'acide carbonique, élément essentiel à l'accroissement des plantes : soit en étant absorbé par les spongioles de leurs racines, soit

comme principe servant à rendre solubles, et par conséquent assimilables, les combinaisons minérales.

Il s'agit ici de remplacer le fumier de ferme; il faut alors que les engrais nouveaux qu'on va leur substituer contiennent les éléments nécessaires à la nutrition des végétaux, et contribuent autant que lui à améliorer le sol. C'est lorsque ces deux conditions seront remplies, qu'on aura trouvé un équivalent complet du fumier. On se tromperait fortement si on croyait avoir résolu la question en mettant dans le sol, sous une autre forme et en même quantité, les divers éléments que renferme le fumier; on ne considérerait la question que sous un seul point de vue, et on négligerait un côté très important.

Il peut arriver, par exemple, qu'un champ possédant une fertilité naturelle très grande, n'ait pas besoin de fumier, et qu'un des engrais du commerce, tels que guano, os, pondrette cendres, etc., lui soit suffisant; c'est là une autre question: c'est que les plantes trouveront dans la richesse de la terre les principes qui ne seront pas contenus dans l'engrais employé; car il est bien certain que, pris isolément, aucun d'eux ne contient tous les éléments nécessaires à l'accroissement des végétaux. Ainsi, au guano il manque des silicates; aux os pulvérisés des silicates, des sels alcalins et des matières organiques si utiles; quant aux cendres, qui contiennent les éléments minéraux en grande quantité, elles manquent complètement de matières organiques, etc.

On peut donc conclure qu'aucun des engrais du commerce ne peut, à lui seul, remplacer complètement le fumier de ferme. Mais on peut considérer la question autrement, et rechercher si, par l'emploi combiné d'un certain nombre de ces engrais, on ne pourrait pas, dans un sol donné, se passer de fumier de ferme.

On pourrait arriver à ce résultat en employant à tour de rôle chaque engrais, de telle sorte que l'un apporte au sol les principes qui manquent à l'autre.

Appliquons, par exemple, à un champ donné, la première année de guano, la deuxième des cendres, la troisième des os en poudre, la quatrième des tourteaux, la cinquième de la chaux ou de la marne, et alors tous les éléments de nutrition des plantes s'y trouveront en aussi grande quantité que si on lui avait donné du fumier. Les éléments de ce dernier étant complètement remplacés, on peut affirmer que par ce mode de fumure, la fertilité ne diminuera pas; mais le fumier exerce sur le sol une action améliorante; il est donc indispensable de rechercher dans quel rapport les engrais que nous lui comparons exercent sur le sol cette même action améliorante.

C'est là un point significatif pour la solution de la question. S'il est totalement impossible à un fermier de conserver à sa terre les mêmes propriétés physiques et chimiques que lui donnait le fumier de ferme appliqué périodiquement; il ne peut plus être question pour lui de le remplacer complètement par les engrais du commerce. Ceux-ci ne pouvant remplacer le fumier de ferme, dans certains sols qui exigent une grande quantité d'humus, il faut rechercher les cas et les conditions dans lesquels le rôle du fumier, au point de vue de la formation de l'humus, est d'un intérêt secondaire; où le cultivateur doit cesser d'en accroître la masse, sans diminuer la fertilité.

Du reste, quoique fumé pendant très longtemps avec des engrais du commerce, très pauvres en matières organiques, un champ ne devrait jamais manquer d'humus; si celui-ci n'augmente pas, il ne devrait pas diminuer. Cette opinion est basée sur ce fait, que l'application rationnelle d'une certaine quantité des engrais du commerce augmentera la récolte, qui laissera dans le sol une masse de racines proportionnelle à son produit. Après leur décomposition, ces racines fourniront de l'humus au sol; quant à la quantité que l'on obtient ainsi, c'est une affaire d'appréciation. Les céréales et le trèfle laissent dans le sol des racines équivalant à 50 ou 75 pour 100 du poids du produit. Il y a bien des terres dans lesquelles cette quantité de matières organiques suffit sans qu'on soit obligé d'appliquer du fumier de ferme. Nous rangerons dans cette catégorie les terres sableuses, les marnes légères, les terres d'alluvions riches en humus, enfin toutes les terres légères, friables, faciles à travailler et accessibles à l'air.

Si les terres qui ont une constitution physique analogue s'échauffent facilement, c'est une condition très favorable à l'accroissement des plantes; et dans les terres fortes c'est la composition continue de l'humus qui leur assure cette chaleur indispensable. Il faut tenir compte de la profondeur du sol, lorsqu'on voudra appliquer des engrais du commerce. C'est ainsi qu'un sol très profond, ou ce qui est plus mauvais encore, peu profond, avec un sous sol imperméable, humide et froid en hiver, desséché et brûlé par le soleil en été, ne devra être fumé qu'avec du fumier, afin d'éviter et une trop grande sécheresse et une humidité trop considérable.

L'expérience de chaque jour vient confirmer ce que nous avons dit au sujet des terres qui devraient recevoir des engrais du commerce; c'est par exemple sur un sol léger, friable, facile à échauffer, qu'on emploiera de préférence les guanos, les tourteaux, les nitrates; sur les sols compacts, froids, ils produiraient très peu d'effets: c'est alors le fumier.

Pour le choix des engrais à employer, il faut surtout tenir compte des qualités chimiques du sol. Plus une terre est riche en principes minéraux solubles, et plus on peut espérer obtenir un fort rendement avec les engrais azotés; dans les sols légers qui contiennent au moins 12 pour 100 de matières minérales solubles dans l'acide chlorhydrique, on peut employer très longtemps le guano sans être obligé, comme cela arrive dans les sols qui n'en contiennent que 4 à 7 pour 100, de rapporter des cendres et de la marne.

Quand il est bien reconnu que ce sont les engrais du commerce qui conviennent à une terre, l'analyse doit décider lequel il faut employer; c'est d'après la composition du sol, d'après la nature des plantes qu'on veut obtenir qu'on fera un choix.

Nous allons résumer en quelques mots quelles sont les conditions où il faut préférer les engrais du commerce au fumier.

1o. Un sol léger, profond, riche en humus et en principes minéraux solubles, telle est la première et la plus importante des conditions.

Voilà la théorie; la pratique peut venir en modifier les données; il faut que le cultivateur puisse vendre ses pailles à un prix convenable,

20. Ainsi possibilité de vendre les pailles à un prix convenable. Tout fermier ne peut pas vendre ses pailles; souvent les conditions du bail s'y opposent, en exigeant qu'elles soient transformées en engrais au moyen du bétail.

30. Possibilité de pouvoir se procurer à des prix modérés tous les engrais du commerce dont on a besoin.

Il y a des contrées où il n'y a pas de marne; on ne fait pas de chaux à cause du trop grand éloignement de la pierre calcaire; dans ce cas les engrais du commerce, à eux seuls, ne peuvent pas suffire.

Il en sera de même si le sol ne contient pas de potasse, et si on ne peut pas se procurer des cendres à un prix modéré; si le prix des tourteaux était dans le même rapport, il faudrait renoncer à employer cet engrais, on ne pourrait plus se procurer économiquement des matières azotées.

40. Enfin le cultivateur qui veut faire usage de ce mode de fumure, doit parfaitement connaître la constitution physique et chimique de son sol, la manière d'agir de chacun de ces engrais, leur emploi comparativement au fumier.

Il faut que le cultivateur ait des connaissances assez étendues sur la végétation des plantes et sur les propriétés des sols, pour pouvoir distinguer l'engrais qui produira le plus d'effet dans des conditions données; c'est là une chose indispensable, s'il ne veut pas agir au hasard.

Il faut, lorsqu'on emploie les engrais du commerce, fumer souvent; ils sont facilement assimilables par les plantes, et durent par cela même moins longtemps.

Quant aux labours, il faut y apporter la plus grande attention; un de leurs principaux effets est de faciliter dans le sol la production des silicates enlevés par les pailles.

Lorsque les quatre conditions énoncées plus haut seront remplies, on pourra remplacer complètement le fumier de ferme par les engrais du commerce; mais si une seule manque en totalité ou en partie, il faut y renoncer.

Admettant maintenant qu'il y ait possibilité d'opérer un tel changement, reste à savoir s'il y a avantage au point de vue économique. Autre chose est de pouvoir faire une chose, autre chose est de devoir la faire. Il faut faire intervenir la question du bétail au point de vue des produits qu'il peut donner, soit par la vente de la viande, soit par l'exploitation laitière. S'il y a bénéfice, il faudra en entretenir, et alors l'engrais devra être utilisé et de la meilleure manière possible, en donnant aux fumiers toutes les manipulations qui puissent en conserver les qualités; dans ce cas encore on ne pourra pas remplacer complètement le fumier par les engrais de commerce.

Cause d'insuccès dans la culture d'une terre.

L'une des causes la plus générale d'insuccès dans la culture d'une terre peut être attribuée avec raison à la trop grande étendue de terre que possède un cultivateur. On se plaint de la rareté de la main-d'œuvre, de la difficulté de se procurer des bras au temps de la moisson, et cependant on s'applique guère à mettre en état de bonne culture que juste la quantité de ter-

rain que l'on peut cultiver avec soin. Il s'en suit de là qu'aux temps les plus pressants, soit des labours, des semences et autres travaux indispensables, tout se fait avec précipitation, et les effets de cette imprévoyance se font vivement sentir par une récolte qui paye à peine les frais d'exploitation.

Pour se convaincre de cet état de choses, il suffit de visiter la ferme du cultivateur qui possède une grande étendue de terre et qui pour cette raison a la réputation d'être un cultivateur à l'aise. Pénétrez à l'intérieur de cette ferme, et vous y trouverez des champs couverts de mauvaises herbes se disputant le terrain aux bonnes plantes; des endroits où la végétation a été complètement nuile par le défaut de fossés ou de rigoles, où la semence n'a même pas levé ayant été faite dans de mauvaises conditions; les prairies et les pâturages laissant également à désirer, tant le foin est de mauvaise qualité et les mauvaises herbes de toutes espèces y abondent. Ce cultivateur s'excusera de cet état de choses en disant que l'étendue de sa terre est tellement considérable que le temps lui a manqué pour faire ses semences dans des conditions convenables; qu'il n'a pu labourer qu'une bien faible partie de sa terre ou qu'il a fait ce travail avec trop de précipitation ou par un temps trop humide; qu'il n'a pu se procurer les bras nécessaires pour faire exécuter les travaux de fossoyage dans telle ou telle partie de sa terre, etc. La conséquence a été qu'il n'a pu réaliser les profits qu'il espérait de ses récoltes et que la plupart de ses champs ont été envahis par les mauvaises herbes dont il aura dans l'avenir peine à se défendre.

Outre ces contrariétés que ce cultivateur a à subir et les pertes qui en découlent parce qu'il ne peut donner tous ses soins à la trop grande étendue de terre qu'il possède, il prive sa famille de jouissances qui l'attacheraient davantage au foyer domestique. Par exemple, le cultivateur qui a à peine le temps de faire les principaux travaux de culture, devra négliger d'autres productions qui eussent pu offrir à ses enfants de grands attrait et être de plus pour lui une source de profits: il sera loin de songer à procurer à sa famille le luxe d'un jardin potager, de menus fruits et d'un verger.

Nous ne pouvons indiquer ici le nombre d'arpents qu'un homme peut profitablement cultiver; tout dépend de l'habileté de l'exploitant. Un cultivateur dans certain cas, pourra à peine cultiver avec soin une terre de vingt-cinq arpents, tandis que son voisin exploitera avec avantage une terre ayant 500 arpents en superficie. Tout dépend de l'homme, c'est-à-dire tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Un homme économe et prévoyant, qui sait se rendre compte de tout, qui sait bien calculer et bien diriger, tirera avantage de ces aptitudes; il saura profitablement diriger la main-d'œuvre à son emploi afin d'en obtenir les meilleurs résultats dans toutes les opérations de la ferme.

Certains cultivateurs auraient grande chance de réussir sur une ferme de petite étendue, dont ils pourraient eux-mêmes faire tous les travaux de culture, sans avoir recours à la main-d'œuvre du dehors; mais ils manqueraient leur coup s'ils avaient à diriger une grande ferme, n'ayant pas pour cela les aptitudes nécessaires. Il vaut mieux être propriétaire d'une petite

ferme et de la bien cultiver; car dans ce cas, au lieu de se détériorer, cette terre s'améliorera par les bons soins continus qu'on lui aura donnés. Il y a de nombreux exemples de cultivateurs qui ont réussi à établir leurs enfants uniquement avec les revenus d'une terre ordinaire; tandis que d'autres visant à établir leurs enfants sur une grande terre avec l'intention de la subdiviser plus tard au profit de chacun des enfants, ont acheté de grandes fermes qu'ils n'ont pu cultiver avec soin, réalisant dès le début à peine les frais de culture, et amenant par là la gêne dans la famille, le découragement chez les enfants qui ont pris le chemin de l'exil plutôt que d'entrer en possession d'une terre entièrement détériorée, et qui aurait exigé des frais énormes pour la mettre en état d'en tirer avantageusement parti. Apprenez d'abord à vos enfants à cultiver pou et bien, et quand ils acquerront une terre pour leur propre compte, ils la cultiveront avec contentement et profit.

Plantes auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement.

Parmi les plantes de la culture ordinaire qui se sèment au printemps, il en est auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement. Elles s'en trouvent d'autant mieux que le sol est naturellement plus léger, qu'il perd plus facilement son humidité et que la saison est plus sèche.

Au nombre de ces plantes figurent en première ligne l'avoine, les fêverolles, les pois et les vesces, et, en général, la plupart des farineux lorsqu'ils sont cultivés pour leurs graines. On a remarqué, en effet, que dans un sol nouvellement labouré, ces diverses espèces ont une tendance à développer leurs parties herbacées ou ligneuses au détriment de la graine. La différence, sous ce rapport, devient d'autant sensible, que la terre est plus meuble et plus riche en humus. On sait d'ailleurs que la précocité des semences influe beaucoup sur le rendement en grain de tous ces végétaux. Or, les terres labourées en automne sont ordinairement celles qu'on peut ensemer les premières.

D'après cela, si, en cultivant l'une des plantes que nous venons d'énumérer, on a exclusivement en vue la production des fourrages, on accordera la préférence aux labours de printemps et aux semences moins hâtives.

La réussite des betteraves, des carottes et des rutabagas (navet de Suède) est également plus assurée quand on peut semer ces racines sur un labour d'automne. Leur réussite dépend presque toujours de la rapidité avec laquelle s'accomplissent les premiers phénomènes de la végétation. Si la germination se fait avec lenteur, elle est irrégulière et languissante; une quantité de graines sont dévorées par les insectes avant d'avoir pu produire leurs germes; celles qui échappent donnent des plantes faibles et pouvant à peine résister aux vents de nord et d'est, qui règnent souvent à l'époque de la levée des betteraves et des carottes. C'est alors que les insectes causent de nouveaux ravages, à la suite desquels un grand nombre de plants disparaissent, tandis que les autres souffrent visiblement.

Tous ces inconvénients sont généralement la suite d'un manque d'humidité et des ensemencements tar-

difs. Ils sont beaucoup moins à redouter lorsque les terres peuvent être labourées en automne, parce que, dans ce cas, les semis peuvent avoir lieu plus tôt; que la terre conserve mieux son humidité et sa fraîcheur, et que, à l'époque des sécheresses, la jeune plante ayant acquis plus de développement et de force, peut les supporter sans en souffrir autant.

Aussi, à la récolte des betteraves et des carottes, voit-on presque toujours une grande différence de production en faveur des labours d'automne.

Malheureusement la méthode sur un labour d'automne n'est pas applicable à tous les terrains. Il en est dont la nature s'oppose à l'application de ce procédé: ce sont principalement les terrains forts, plastiques, glaiseux et coulants, c'est-à-dire dont les particules sont ténues, qu'elles se laissent entraîner par les pluies, de façon qu'après quelques mois de repos, la surface du sol se nivelle et se tasse comme un champ emblavé de céréales. On rencontre surtout ces terres dans les contrées fortement schisteuses.

Choses et autres.

Emballage des fruits pour le marché.—Le Country Gentleman dit qu'il y a trois manières différentes de transporter les fruits au marché, et chacune de ces manières demande un traitement et un emballage spéciaux. Premièrement en voiture à ressorts pour transport aux villes voisines. Dans ce cas les paniers sont le meilleur mode d'emballage et coûtent le meilleur marché; surtout maintenant qu'on les fait à si bas prix au moyen de machines, il n'est presque pas nécessaire d'obliger l'acheteur à retourner les paniers, car les paniers qui ont déjà servi sont tous plus moins tachés et l'acheteur préfère les paniers nets. Deuxièmement le transport par express. Dans ce cas on emploie le même mode que dans le premier. Tous les fruits comme les pêches, les cerises, framboises, fraises et les raisins doivent être mis en panier. Les employés de chemin de fer prendront le panier par l'anse et seront obligés de le porter tandis qu'en boîte, on les culbute de côté et d'autres, ce qui est préjudiciable aux fruits.

Les fruits durs comme les pommes d'hiver, ou les poires d'automne et d'hiver qui sont emballés une semaine et plus avant qu'ils s'amollissent, devront être placés en caques et barils d'après la méthode suivie par les hommes qui s'y entendent. Si les trains de fret doivent aller directement à destination, les barils peuvent être envoyés d'après la troisième manière, parce que le coût du transport est moins cher par le fret que par l'express. L'importance d'emballer d'après cette méthode et de mettre les fruits durs seulement en caques ou barils, devrait être bien compris par les vendeurs. Un exemple en démontrera l'importance. De nouvelles mains étaient employées à emballer des poires Bartlett dans des demi-barils une semaine avant l'amollissement des fruits. On prenait des précautions, afin de n'y mettre que des poires en bonne condition. Cependant un des employés ayant une magnifique poire mûre, il la plaça avec les autres. Durant le transport les poires dures écrasèrent celle qui était mûre. Les autres poires commencèrent à pourrir et quand le demi-baril fut rendu sur le marché le contenu était entièrement gâté.

Les expéditeurs de fruits peuvent se diviser en deux classes — ceux qui réussissent et ceux qui échouent.

Les premiers par une bonne culture, un choix judicieux ne mettent que les meilleurs fruits sur le marché avec leur nom sur chaque baril ou panier. Quelques années après leur nom devient connu aux consommateurs, qui sont consentants de bien payer parce qu'ils savent qu'ils recevront pour la valeur de leur argent.

L'autre classe récolte des fruits pauvres, met les plus mauvais dans le milieu du baril, les vendent à bas prix et quand ces vendeurs deviennent connus ils ne peuvent plus vendre, car ni les acheteurs en gros, ni les consommateurs veulent les encourager.—*Le Prix courant*

Crevasses et pustules qui se forment au pis et sur les trayons des vaches.—Quelques fois il se forme au pis, et sur les trayons, des crevasses et des pustules qui sont très douloureuses dans les commencements, et qui rendent les vaches difficiles à traire;

il n'est pas même très rare que les trayons soient rongés et entièrement consumés par des ulcères qui ne sont dus qu'aux ordures qui s'y attachent, et qui acquièrent par leur séjour un caractère âcre, caustique et destructeur. On doit, dans ces cas, traiter les vaches avec beaucoup de douceur et de ménagement. Les crevasses et les pustules sont frottées légèrement avec de la crème douce; et, lorsque les croûtes se formeront, on y substituera un peu de beurre frais pour en faciliter la chute. Comme moyen de guérison des crevasses sur les trayons on a aussi recours à l'huile de lin bouillie; cette huile adoucit et pénètre les crevasses; l'huile en séchant forme une couche qui est une protection contre les saletés et l'air, puis les crevasses guérissent promptement.

RECETTES

Moyen de rendre l'écriture lisible lorsqu'elle est décolorée par le temps.

On broie cinq à six noix de Galles que l'on met infuser dans une chopine de bon vin blanc pendant deux jours au soleil; pour s'en servir, on trempe un pinceau dans cette liqueur, on en lave l'écriture qu'on veut rétablir et elle reparait à l'instant. Cette composition est très utile pour faire revivre des papiers dont on ne pourrait faire usage sans ce moyen.

Conservation des sirops.

On sait la tendance que possèdent les sirops simples et composés de passer à la fermentation, ceux surtout qui renferment beaucoup de matières fermentescibles. Voici un moyen simple et sûr pour protéger les sirops contre cette rapide destruction:

On introduit le sirop bouillant dans des bouteilles préalablement chauffées; on bouche immédiatement et on gondronne; on ne laisse que peu d'air dans la bouteille, que l'on peut d'ailleurs renverser. Après le refroidissement, on agite les bouteilles afin de mélanger le sirop avec le peu de vapeur qui s'était condensé à la partie supérieure.

LE MONDE ILLUSTRÉ

La semaine prochaine, LE MONDE ILLUSTRÉ commencera la publication d'un grand roman:

GUET-APENS.

C'est une œuvre patriotique de la plus haute valeur et du plus puissant intérêt, qui est appelée à avoir un immense succès.

N'oubliez pas que chaque copie du MONDE ILLUSTRÉ peut gagner de \$1.00 à \$50.00 tous les mois.

Prix de l'abonnement: un an, \$3.00; six mois, \$1.50; quatre mois, \$1.00.

Adresse: BERTHIAUME & SABOURIN, 30, rue St-Gabriel, Montréal.

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER et HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.



CANAL DU SAULT STE-MARIE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS scellées, adressées au soussigné à l'endos: "Soumission pour le Canal du Sault Ste-Marie" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 23ème jour d'octobre prochain, pour le creusement et la construction d'un canal sur la rive Canadienne de la rivière à travers l'Île Sainte-Marie.

Les travaux seront divisés en deux sections, dont l'une comprendra le creusement du canal à travers l'Île, la construction des jetées, etc. L'autre, le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités du canal, la construction des jetées, etc.

L'on pourra voir à ce bureau, le et après MARDI, le 9ème jour d'octobre prochain, une carte de la localité, ainsi que les plans et les devis des travaux, et l'on pourra aussi se procurer les formules imprimées de soumissions.

Les soumissionnaires sont requis de se rappeler qu'il ne sera pas tenu compte des soumissions à moins qu'elles ne soient faites strictement conformes aux formules imprimées et qu'elles ne soient accompagnées d'une lettre déclarant que le ou les soumissionnaires ont étudié avec soin la localité ainsi que la nature des matériaux trouvés dans les excavations d'essai.

Dans le cas des compagnies, il devra y être attaché les signatures actuelles au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la compagnie, et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$20,000 devra accompagner la soumission pour le canal et les écluses, et un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$7,500 devra accompagner la soumission pour le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités des jetées, etc.

Les reçus de dépôt respectifs (les chèques ne seront pas acceptés) devront être endossés à l'ordre du ministre des chemins de fer et des canaux, et il sera forfait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux prix et conditions mentionnés dans la soumission.

Les reçus de dépôt ainsi transmis seront retournés aux parties dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 8 août 1888.

23 août 1888.



CANAUX DU ST-LAURENT.

Avis aux Contracteurs.

Des soumissions scellées et cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour les canaux du St-Laurent" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le 25e jour de septembre prochain pour la construction de deux écluses et pour le creusement et l'élargissement de la plus haute entrée du Canal Galop. Et pour le creusement et l'élargissement du sommet du niveau du Canal Cornwall. La construction d'une nouvelle écluse à chacune des stations des trois écluses intérieures sur le canal Cornwall entre la ville de Cornwall et "Maple Grove;" le creusement et l'élargissement du chenal du canal; construction de ponts, etc.

Un tracé de chacune de ces localités ainsi que les plans et les spécifications de ces ouvrages respectifs peuvent être vus le on avant mardi le 11ème jour de septembre prochain, à ce bureau, pour tous les ouvrages et pour tous les ouvrages respectifs aux places ci-dessous mentionnées.

Pour les ouvrages à Galop, à la maison du gardien des Écluses à Galop. Pour le creusage du sommet du niveau du canal Cornwall à "Dickenson's Landing;" et pour les nouvelles écluses, etc., aux stations des écluses Nos 18, 19 et 20 à la ville de Cornwall. On peut se procurer des formules imprimées de soumissions pour les ouvrages respectifs aux places mentionnées.

Dans le cas des maisons de commerce les signatures actuelles et les noms au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la maison de commerce devra être attaché à la soumission et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$6,000 devra accompagner la soumission pour les ouvrages du Canal Galop et un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$2,000 pour chaque section de l'ouvrage sur le sommet du niveau du Canal Cornwall; et pour chaque section des écluses sur le Canal Cornwall un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$4,000.

Les reçus de dépôt respectifs—les chèques ne seront pas acceptés—doivent être faits payables à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et seront confisqués si le soumissionnaire décline le contrat pour l'ouvrage aux taux et aux termes mentionnés dans l'offre soumise. Les reçus de dépôt qui auront été envoyés seront retournés aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, le 16 août 1888.
23 août 1888.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau: Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

DE QUEBEC AUX ANTILLES.

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'Abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix modique de **30 CENTS**.

Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux, quo les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à
Ste Anne de la Pocatière.

LES
Célèbres Lunettes
DE



B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

A VENDRE

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 2 juin 1888.